

L'accès à la formation des salariés du secteur privé en 2018

La collection FORMABREF « Pratiques de formation » porte sur l'effort de formation des entreprises et sur l'accès à la formation des salariés.

Les données sont issues des demandes de cofinancement public en matière de formation, soumises par les entreprises pour l'année de référence 2018.

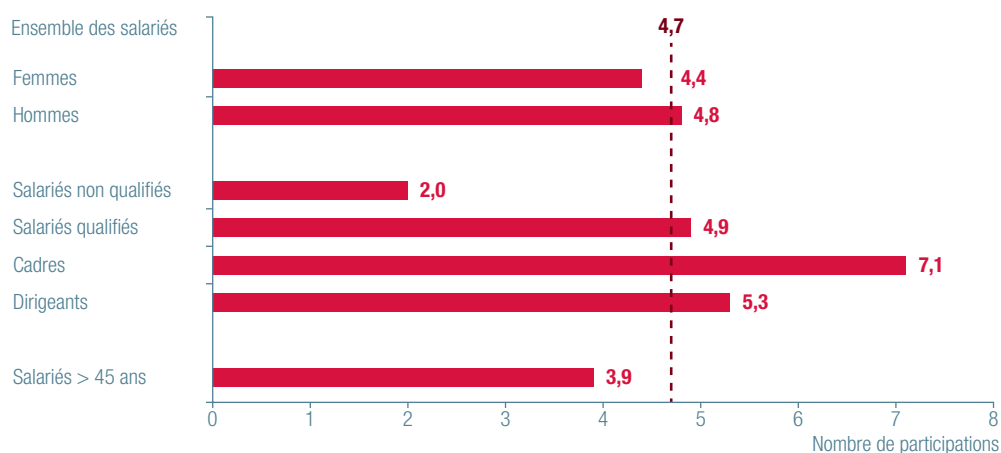
Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises.

La présente publication analyse l'accès à la formation des salariés en fonction des critères de participation des salariés et de durée des formations, selon le secteur d'activité et la taille des entreprises.

En 2018, dans les entreprises qui sollicitent la participation de l'État pour le financement du plan de formation, les salariés suivent, en moyenne, 4,7 formations d'une durée de 4,0 heures. Les hommes suivent davantage de formations que les femmes (4,8 contre 4,4), en particulier dans les entreprises de 1 000 salariés et plus (6,9 contre 5,1). Les cadres participent à plus de formations (7,1) que les dirigeants (5,3) et les salariés qualifiés (4,9). Les salariés non qualifiés participent, en moyenne, à 2,7 formations de moins que l'ensemble des salariés. Les femmes cadres et dirigeantes sont privilégiées (respectivement 7,7 et 7,6 formations), contrairement aux femmes non qualifiées (1,4 formation). Enfin, les salariés âgés de plus de 45 ans peuvent espérer suivre 3,9 formations.

Graphique 1

Nombre de participations à des formations par salarié* selon le sexe et le statut professionnel – 2018



* Nombre de participants divisé par effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Les salariés participent à 4,7 formations ...

En 2018, les salariés participent, en moyenne, à 4,7 formations (**Graphique 1**).

Bien que les formations suivies par les salariés du secteur « Activités financières et d'assurance » soient d'une durée plus courte que celles des autres secteurs, c'est le secteur qui forme le plus avec plus de huit participations par salarié (**Tableau 1**). Le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » forme le moins avec 1,6 participation par salarié.

Les salariés des très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) et des très petites entreprises (1 à 9 salariés) peuvent espérer suivre davantage de formations, avec respectivement 6,1 et 5,2 participations (**Tableau 2**). Dans les entreprises de 10 à 249 salariés, le nombre de participations par salarié est compris entre 3,1 et 3,7.

... d'une durée de 4,0 heures

En 2018, les formations durent, en moyenne, 4,0 heures.

Les formations sont les plus longues dans les secteurs « Construction » et « Transports et entreposage » et dans les petites entreprises (de 10 à 19 salariés), avec respectivement 6,7 et 7,7 heures de formation suivies par participant.

Elles durent, en moyenne, moins de trois heures dans le secteur « Activités financières et d'assurance » et 3,2 heures dans les entreprises de 1 000 salariés et plus.

Hormis dans les entreprises de 10 à 19 salariés, la durée des formations diminue à mesure que la taille des entreprises augmente. Les formations dans les entreprises de moins de 20 salariés sont, en moyenne, 2,2 à 2,4 fois plus longues que dans celles de 1 000 salariés et plus.

Tableau 2
Accès à la formation des salariés selon la taille des entreprises – 2018

Nombre de salariés	Nombre de participations par salarié*	Durée des formations par participant**
	en nombre	en heures
1 à 9	5,2	7,1
10 à 19	3,7	7,7
20 à 49	3,4	6,7
50 à 99	3,1	5,9
100 à 249	3,3	4,7
250 à 999	4,6	3,6
1 000 et plus	6,1	3,2

* Nombre de participants divisé par effectif salarié.

** Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

Source : Observatoire de la formation

Tableau 1
Accès à la formation des salariés selon le secteur d'activité des entreprises – 2017

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Nombre de participations par salarié*	Durée des formations par participant**
		en nombre	en heures
A-E	Agriculture et industrie	6,6	3,0
F	Construction	2,7	6,7
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,5	5,8
H	Transports et entreposage	3,5	6,7
I	Hébergement et restauration***	2,8	3,3
J	Information et communication	3,2	5,8
K	Activités financières et d'assurance	8,1	2,7
L	Activités immobilières***	5,8	4,1
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,7	3,5
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,6	6,2
P	Enseignement***	3,3	5,1
Q	Santé humaine et action sociale	2,8	5,3
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	4,4	4,7
	Tous secteurs confondus	4,7	4,0

* Nombre de participants divisé par effectif salarié.

** Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

*** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Une participation aux formations inégale entre hommes et femmes

En 2018, les hommes suivent plus de formations que les femmes : en moyenne, 4,8 formations, contre 4,4 formations (Graphique 1).

L'écart de participation à des formations entre hommes et femmes est le plus marqué dans le secteur « Agriculture et industrie » (7,3 formations pour les hommes, contre 3,0 pour les femmes) (Tableau 3). Au contraire, les entreprises du secteur « Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services » forment davantage de femmes, 4,8 participations, contre 3,5 pour les hommes.

Dans les grandes entreprises (250 à 999 salariés) et dans les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus), les hommes suivent plus de formations que les femmes, respectivement 1,0 participation et 1,8 participation de plus que les femmes (Graphique 2). À l'inverse, dans les entreprises de moins de 250 salariés, les femmes suivent davantage de formations que les hommes.

Tableau 3
Nombre de participations à des formations par salarié* selon le sexe et le secteur d'activité des entreprises – 2018

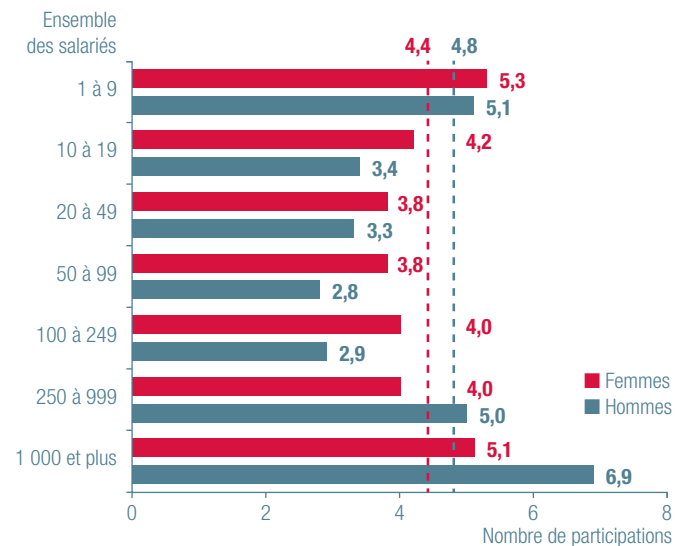
Nace Rév.2	Secteur d'activité	Hommes	Femmes
A-E	Agriculture et industrie	7,3	3,0
F	Construction	2,7	2,4
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,2	2,8
H	Transports et entreposage	3,6	3,0
I	Hébergement et restauration**	3,0	2,6
J	Information et communication	3,1	3,4
K	Activités financières et d'assurance	8,2	8,0
L	Activités immobilières**	4,6	7,9
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,6	6,9
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,6	1,6
P	Enseignement**	3,3	3,2
Q	Santé humaine et action sociale	2,7	2,8
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	3,5	4,8
	Tous secteurs confondus	4,8	4,4

* Nombre de participants divisé par effectif salarié.

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Graphique 2
Nombre de participations à des formations par salarié* selon le sexe et la taille des entreprises – 2018

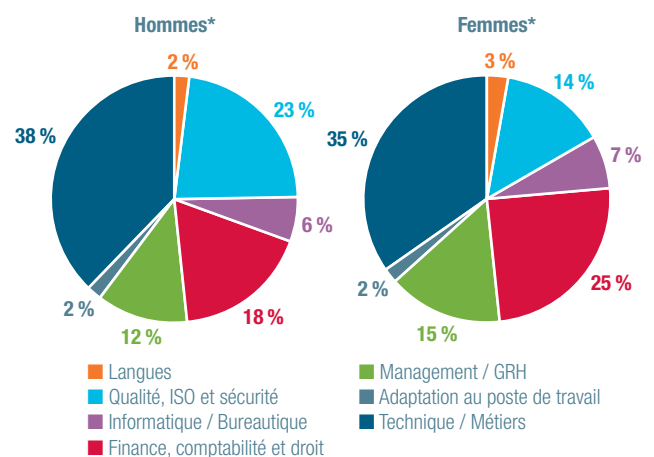


* Nombre de participants divisé par effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Plus d'un tiers des formations suivies par les hommes et les femmes sont des formations en « Technique/Métiers » (Graphique 3). Les hommes suivent plus de formations en « Qualité, ISO et sécurité », 23 % des formations suivies, contre 14 % pour les femmes. Les femmes participent davantage à des formations en « Finance, comptabilité et droit », 25 % des formations suivies, contre 18 % pour les hommes.

Graphique 3
Répartition des formations suivies par domaine de formation selon le sexe (en %) – 2018



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

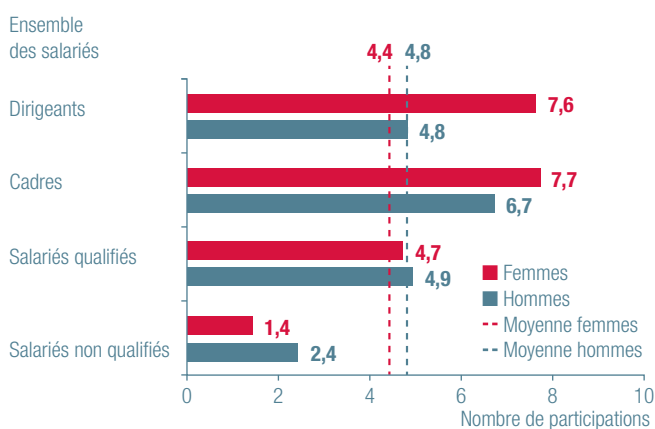
Source : Observatoire de la formation

La formation profite aux femmes cadres et dirigeantes ...

En 2018, les cadres suivent davantage de formations que les dirigeants : en moyenne, 7,1 formations, contre 5,3 formations (Graphique 1).

Parmi les cadres et les dirigeants, les femmes participent à plus de formations que les hommes, respectivement 7,7 et 7,6 formations, contre 6,7 et 4,8 formations (**Graphique 4**). Les cadres suivent 18,0 % de l'ensemble des formations alors qu'ils représentent 11,9 % de l'effectif salarié (**Tableau 4**). Les dirigeants, moins nombreux (2,2 % de l'effectif salarié) captent 2,5 % de l'ensemble des formations. Les formations suivies par les dirigeants et les cadres concernent principalement les domaines « Technique/Métiers », « Finance, comptabilité et droit » et « Management/GRH » (**Graphique 5**). Les dirigeants participent à plus de formations en « Technique/Métiers » que les cadres (33 %, contre 25 %). Les cadres suivent davantage de formations en « Finance, comptabilité et droit » (33 %, contre 29 %). Les formations en « Management/GRH » comptent pour une participation des dirigeants et des cadres aux formations sur cinq (21 %).

Graphique 4
Nombre de participations à des formations par salarié* selon le sexe et le statut professionnel – 2018



* Nombre de participants divisé par effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Formation des salariés qualifiés : statu quo

En 2018, les salariés qualifiés participent, en moyenne, à 4,9 formations (Graphique 1).

Parmi les salariés qualifiés, la participation est sensiblement la même entre hommes et femmes (Graphique 4). Le rapport entre la part des formations qu'ils suivent et leur part dans l'effectif salarié est équilibré (Tableau 4).

Le domaine de formation « Technique/Métiers » compte pour 39 % des formations auxquelles participent les salariés qualifiés (Graphique 5), suivi par les domaines de formation « Qualité, ISO et sécurité » (21 %) et « Finance, comptabilité, droit » (19 %).

Encadré Dispositif « salariés + »

En 2018, l'État soutient financièrement l'effort de formation des entreprises à hauteur de 15 %. Cette aide est relevée à 35 % en ce qui concerne les frais de salaire des salariés sans qualification et des salariés âgés de plus de 45 ans. Cette catégorie de salariés a été baptisée « salariés + » (Code du Travail – Chapitre Formation professionnelle continue).

... mais pas aux femmes non qualifiées

En 2018, les salariés non-qualifiés participent, en moyenne, à 2,0 formations (Graphique 1).

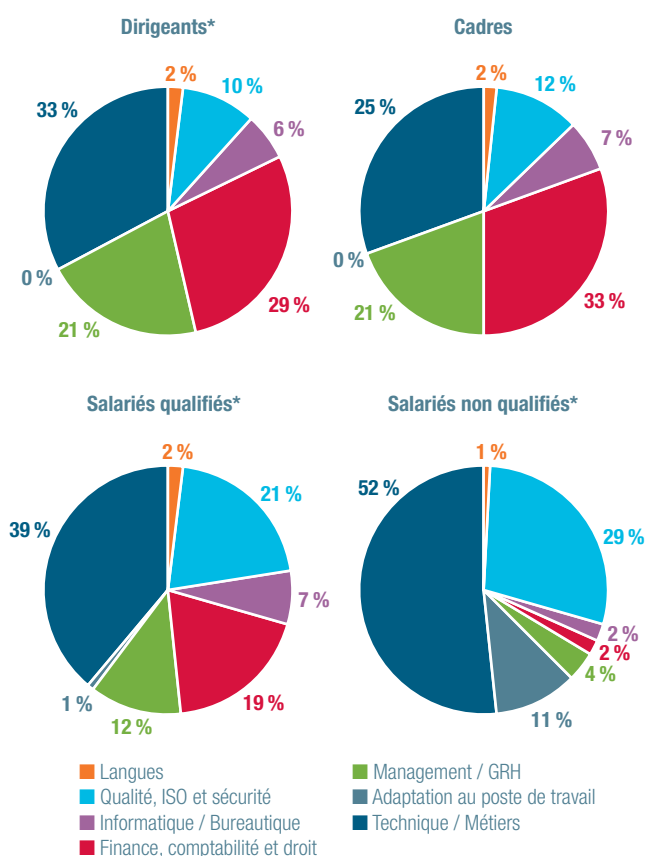
Malgré le soutien spécifique apporté par l'Etat (**Encadré**), c'est pratiquement trois participations de moins que l'ensemble des salariés (Graphique 1). Les hommes non qualifiés suivent plus de formations que les femmes non qualifiées, 2,4 formations contre 1,4 formation (Graphique 4). Les salariés non qualifiés participent à 7,0 % de l'ensemble des formations alors qu'ils représentent 16,4 % de l'effectif salarié (Tableau 4). Les formations en « Technique / Métiers » représentent plus de la moitié des formations suivies par les salariés non qualifiés (Graphique 5). 29 % des formations suivies relèvent du domaine « Qualité, ISO et sécurité ».

Tableau 4
Répartition des formations suivies et de l'effectif salarié selon le statut professionnel (en %) – 2018

Statut professionnel	Effectif salarié	Formations suivies
Dirigeants	2,2	2,5
Cadres	11,9	18,0
Salariés qualifiés	69,5	72,5
Salariés non qualifiés	16,4	7,0
Total	100	100

Source : Observatoire de la formation

Graphique 5
Répartition des formations suivies par domaine de formation selon le statut professionnel (en %) – 2018



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Les salariés de plus de 45 ans, comme les salariés non qualifiés, participent à moins de formations que l'ensemble des salariés

En 2018, les salariés de plus de 45 ans suivent, en moyenne, 3,9 formations (Graphique 1).

Comme l'ensemble des salariés, ceux de plus de 45 ans suivent plus de formations dans les secteurs « Activités financières et d'assurance », « Agriculture et industrie » et « Transports et entreposage » (Tableau 5). C'est dans les secteurs « Information et communication » et « Activités de services administratifs et de soutien » qu'ils suivent le moins de formations (1,4 formation).

Tableau 5
Nombre de participations à des formations par salarié âgé de plus de 45 ans* selon le secteur d'activité des entreprises – 2018

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Salariés de plus de 45 ans
A-E	Agriculture et industrie	4,8
F	Construction	2,4
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,8
H	Transports et entreposage	4,3
I	Hébergement et restauration**	2,3
J	Information et communication	1,4
K	Activités financières et d'assurance	6,5
L	Activités immobilières**	5,1
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,8
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,4
P	Enseignement**	2,0
Q	Santé humaine et action sociale	3,0
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	2,4
Tous secteurs confondus		3,9

* Nombre de participants divisé par effectif salarié.

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

La participation des salariés de plus de 45 ans varie selon la taille des entreprises (Tableau 6). Elle est privilégiée dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés) et dans les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus), avec respectivement 4,9 formations et 4,8 formations.

Tableau 6
Nombre de participations à des formations par salarié âgé de plus de 45 ans* selon la taille des entreprises – 2018

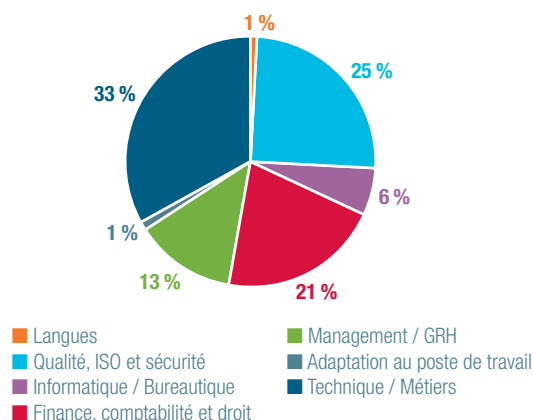
Nombre de salariés	Salariés de plus de 45 ans
1 à 9	4,9
10 à 19	2,9
20 à 49	2,5
50 à 99	2,3
100 à 249	2,6
250 à 999	4,4
1 000 et plus	4,8

* Nombre de participants divisé par effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Le profil de formation des salariés âgés de plus de 45 ans (**Graphique 6**) se rapproche de celui des salariés qualifiés (Graphique 5).

Graphique 6
Répartition des formations suivies par domaine de formation parmi les salariés âgés de plus de 45 ans (en %) – 2018



Source : Observatoire de la formation

Méthodes et définitions

Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité.

Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme « entreprises », regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

Tableau 7

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon le secteur d'activité des entreprises – 2018

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg		Salariés concernés par le cofinancement de la formation*
		en nombre	en %	en nombre	en %	en %
A	Agriculture**	1	0,1	-	-	-
B, C, D et E	Industrie	135	7,8	708	3,0	73,6
F	Construction	244	14,1	2 945	12,6	46,7
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	234	13,5	4 738	20,2	48,7
H	Transports et entreposage	80	4,6	956	4,1	58,8
I	Hébergement et restauration	27	1,6	2 357	10,1	30,1
J	Information et communication	141	8,2	1 355	5,8	62,8
K	Activités financières et d'assurance	260	14,9	1 321	5,6	74,2
L	Activités immobilières	21	1,2	1 191	5,1	10,8
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	348	20,1	3 864	16,5	83,7
N	Activités de services administratifs et de soutien	107	6,2	1 271	5,4	61,5
P	Enseignement	13	0,8	194	0,8	6,7
Q	Santé humaine et action sociale	73	4,2	1 438	6,1	48,6
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	49	2,8	1 110	4,7	20,8
	Tous secteurs confondus	1 733	100	23 448	100	57,7

* Nombre de salariés des entreprises de la population d'analyse divisé par ensemble des emplois salariés privés de l'économie luxembourgeoise pour l'année de référence, exprimé en pourcentage.

** Non disponible, secteur non couvert par la démographie des entreprises.

Source : Observatoire de la formation / Stateg - Démographie des entreprises 2018 / Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS)

Date d'extraction des données

Les données pour l'exercice 2018 ont été extraites le 23 septembre 2020.

Population d'analyse : les entreprises formatrices établissant une demande de cofinancement

En 2018, 1 733 entreprises¹ présentent une demande de cofinancement afin de bénéficier de l'aide étatique.

Les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont principalement issues des secteurs « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (20,1 %), « Activités financières et d'assurance » (14,9 %), « Construction » (14,1 %) et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (13,5%) (Tableau 7). En outre, 59,6 % des entreprises comptent moins de 50 salariés, 30,1 % entre 50 et 249 salariés et 10,3 % plus de 249 salariés (Tableau 8).

Tableau 8

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon la taille des entreprises – 2018

Nombre de salariés	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
	en nombre	en %	en nombre	en %
1 à 9	338	19,5	18 252	77,8
10 et plus	1 395	80,5	5 196	22,2
<i>Dont :</i>				
10 à 19	282	16,3	2 589	11,1
20 à 49	413	23,8	1 543	6,6
50 à 99	260	15,0	522	2,2
100 à 249	262	15,1	348	1,5
250 et plus	178	10,3	194	0,8
Total	1 733	100	23 448	100

Source : Observatoire de la formation / Statec – Démographie des entreprises 2018

En référence à la répartition sectorielle des entreprises au Luxembourg, les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont particulièrement surreprésentées dans le secteur « Activités financières et d'assurance » : 5,6 % au niveau national, contre 14,9 % à l'échelle des entreprises issues de la population d'analyse (Tableau 5). La surreprésentation des entreprises qui demandent un cofinancement concerne également les secteurs « Industrie » (3,0% au niveau national, contre 7,8 % au niveau de la population d'analyse), « Information et communication » (5,8 % contre 8,2 %) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (16,5 % contre 20,1 %). En revanche, le secteur « Hébergement et restauration » est largement sous-représenté, 10,1 % au niveau national, contre 1,6 % des entreprises issues de la population d'analyse. Cette situation caractérise aussi les secteurs « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (20,2 % contre 13,5 %), « Activités immobilières » (5,1 % contre 1,2 %) et, dans une moindre mesure, le secteur « Santé humaine et action sociale » (6,1 % contre 4,2 %).

L'examen de la répartition par taille des entreprises montre que 77,8 % des entreprises comptent moins de 10 salariés au Luxembourg (Tableau 8). Parmi les entreprises ayant fait une demande de cofinancement, cette proportion est largement sous-représentée. Elle n'est que de 19,5 %. À l'inverse, les grandes entreprises de plus de 249 salariés sont surreprésentées. Elles constituent 10,3 % des entreprises participant au dispositif législatif, alors qu'elles ne représentent que 0,8 % de la structure économique nationale.

Bien que n'étant pas représentative de la structure économique nationale, la population d'analyse couvre plus de la moitié des salariés privés (57,7 %, Tableau 7) et plus du quart des entreprises de 10 salariés et plus (26,8 % Tableau 8)².

Nomenclature statistique des activités économiques (NACE LUX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE LUX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique.

Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Informatique/Bureautique ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Adaptation au poste de travail (les formations regroupent des « nouvelles embauches », des « adaptations au poste de travail » et des « mutations internes ») ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines).

¹ Lorsque les groupes d'entreprises sont décomposés en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 2 298.

² 1 393 entreprises établissent une demande de cofinancement parmi les 5 196 entreprises de 10 salariés et plus qui exercent au Luxembourg.



observatoire
de la formation



INFPC
Institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue

Éditeur
INFPC
Établissement public
Immeuble CUBUS C2
2, rue Peterelchen
L-2370 Howald

Contact
Responsable
Observatoire de la
formation
Alex Durand
T + 352 46 96 12-201
alex.durand@infpc.lu

Téléchargement
www.lifelong-learning.lu

lifelong-learning.lu

